



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

Liberté  
Égalité  
Fraternité



TRANSPORT & LOGISTIQUE  
Créativité pour l'emploi



# Handi Pro

## Transport & Logistique

Comprendre et compenser les situations handicapantes  
dans les activités du Transport et de la Logistique



# Quels sont les enjeux de santé dans la branche Transport-Logistique ?

## > Des contraintes liées aux métiers du Transport-Logistique

Ce secteur d'activité présente des situations de travail se déroulant souvent en dehors de l'entreprise. Que ce soit du fait de l'organisation du travail ou de l'activité physique, ces métiers sont concernés par des enjeux de santé et de sécurité spécifiques.

Les risques professionnels liés aux manutentions et les Troubles Musculosquelettiques en sont les principaux enjeux, néanmoins ces métiers d'échange et d'interaction peuvent générer aussi des risques psycho-sociaux.

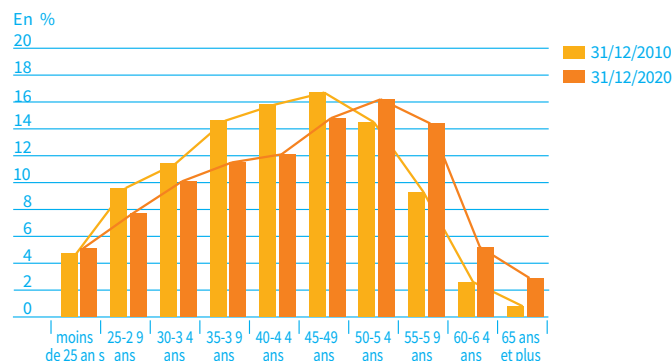
Retrouvez les données AT/MP dans le secteur du transport et de la logistique par code NAF sur [AMELI.fr](http://AMELI.fr)



## > Un contexte socio-démographique vieillissant

Nous observons depuis de nombreuses années une évolution de la moyenne d'âge des salariés de la branche Transport-Logistique avec un glissement des effectifs vers les tranches d'âge supérieures. En 2018, un salarié sur deux avait plus de 45 ans.

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle  
Source : rapport OPTL 2021



## > L'emploi des personnes en situation de handicap dans la branche Transport-Logistique

En 2020, un établissement sur quatre de la branche, toutes tailles confondues, emploie du personnel en situation de handicap. La moitié des établissements du transport routier de voyageurs en fait partie. Sur les trois dernières années, ce nombre d'établissements a augmenté de 33%, traduisant une prise de conscience globale sur la nécessité de mieux connaître et prendre en compte les travailleurs handicapés dans les entreprises.

Nombre d'établissements employant du personnel handicapé  
Source : Rapport OPTL 2021

|              | 2018         | 2019         | 2020          |
|--------------|--------------|--------------|---------------|
| <b>TRM</b>   | 4 143        | 4 871        | 5 695         |
| <b>TRV</b>   | 1 110        | 1 524        | 1 466         |
| <b>DEM</b>   | 112          | 154          | 189           |
| <b>LOC</b>   | 281          | 331          | 346           |
| <b>AUX</b>   | 916          | 1 065        | 1 141         |
| <b>PRL</b>   | 386          | 365          | 345           |
| <b>TRS</b>   | 685          | 835          | 975           |
| <b>Total</b> | <b>7 632</b> | <b>9 145</b> | <b>10 147</b> |



## Quels sont les différents types de handicap ?

« Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions ».

source agefiph : La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Il existe différents types de handicaps : sensoriel, mental, psychique, moteur, et invalidant. Dans le cadre de ces fiches métiers, nous avons mis l'accent sur le handicap de l'appareil locomoteur classe V qui désigne toutes restrictions des capacités fonctionnelles d'une personne ayant une pathologie des organes permettant de se déplacer. Cela peut se caractériser par une lésion allant jusqu'à l'amputation ou la paralysie.

## Qu'est-ce qu'une situation de handicap au travail ?

Les situations handicapantes au travail peuvent résulter d'un écart entre les capacités de l'individu et les conditions de réalisation du travail, elles sont liées :

- à l'évolution de la santé du salarié et donc de ses capacités fonctionnelles
- et/ou à l'évolution de l'environnement de travail.



### Le handicap moteur Contraintes biomécaniques

Incapacité  
ou capacité réduite  
à effectuer certains  
mouvements



### Le handicap sensoriel Contraintes auditives et visuelles

Incapacité  
ou capacité réduite  
à entendre et voir



### Le handicap mental Contraintes mentales

Difficulté plus ou moins  
importante de réflexion,  
conceptualisation,  
communication, et  
décision

### Agir sur les facteurs professionnels pour limiter la survenue de situations handicapantes

Certaines activités de travail peuvent générer des contraintes biomécaniques : mouvements répétés avec amplitudes articulaires et/ou ports de charges. Les sollicitations physiques peuvent mettre en difficulté les salariés en situation de handicap.

De même, des situations de travail ponctuelles ou récurrentes peuvent être identifiées comme handicapantes et ciblées pour être traitées.

Agir sur les situations de travail, que ce soit par des adaptations techniques ou organisationnelles, permet de limiter l'exposition à ces contraintes au niveau individuel et ainsi favoriser l'autonomie de la personne en situation de handicap.

**IMPORTANT :** On parle de compensation du handicap pour toute mesure d'adaptation qui permet d'agir sur ces situations handicapantes et de favoriser l'autonomie de la personne dans son travail.

### 6 livrets de «fiches métier» vous sont proposés pour mieux appréhender et adapter les situations handicapantes au travail :

Fiches **TRM** - Conducteur de transport routier de marchandises

Fiches **TRV** - Conducteur de transport de voyageurs

Fiches **AMB** - Ambulancier DE

Fiches **DEM** - Conducteur déménageur

Fiches **LOG** - Agent logistique

Fiches **BUR** - Employé de bureau (*exploitant, manager, administratif*).

## A qui s'adresse ces fiches métiers ?

Les personnes en charge des salariés en difficulté (*RH, directeur d'agence, dirigeant, référent handicap, ...*) doivent être en mesure de mener à bien des projets d'insertion et de maintien dans l'emploi de salariés en situation de handicap.

En effet, les restrictions médicales énoncées par le médecin de santé au travail et les demandes d'adaptation de poste sont des situations nécessitant une réactivité et des connaissances particulières.



## Quel est l'objectif de ces fiches ?

### > Aider les entreprises à identifier des mesures simples et efficaces

Ces fiches métiers permettront d'identifier les impacts possibles des activités de travail sur les salariés en situation de handicap et les leviers techniques et organisationnels permettant leur autonomie, si cela est nécessaire.

### > Associer des aménagements individuels ou collectifs pour compenser le handicap

Plusieurs niveaux d'actions sont possibles pour rendre les situations de travail adaptées aux personnes en situation de handicap. Dans certains cas, le projet nécessite des adaptations spécifiques au salarié et doit prévoir un aménagement individuel attitré : solutions techniques, adaptation des tâches ou du temps de travail. Mais des mesures peuvent aussi être prises au niveau du collectif de travail telles que la sensibilisation des collègues ou l'aménagement des locaux.

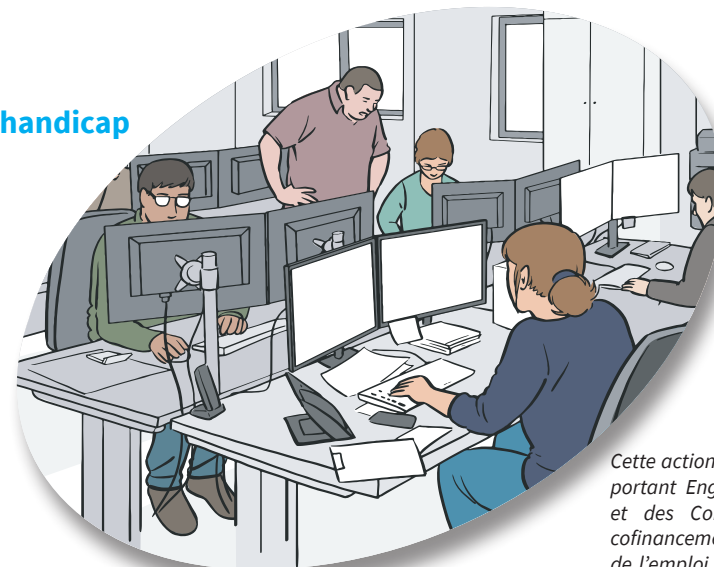
## Conditions d'utilisation de ces fiches

### > Associer les acteurs internes et partenaires externes de la santé et du handicap

Les situations de travail énoncées ne sont pas exhaustives et devront être complétées par un inventaire des tâches réalisées pour le poste.

Les mesures d'aménagement proposées sont mentionnées à titre d'exemple et doivent faire l'objet d'une analyse spécifique à chaque situation. La participation de toutes les parties prenantes est fortement recommandée, aussi bien le salarié en situation de handicap, que son manager ou exploitant, le responsable des achats et de la maintenance, les représentants du personnel, etc.

**IMPORTANT :** la validation des mesures mises en place devra être faite auprès du salarié et du médecin de santé au travail. Son avis médical permet de s'assurer que les solutions identifiées compensent le handicap et surtout ne le dégradent pas.





*Cette action est réalisée dans le cadre de la démarche portant Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC). Elle bénéficie d'un cofinancement et de l'expertise du ministère en charge de l'emploi (DGEFP) au titre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).*



## Ambulancier

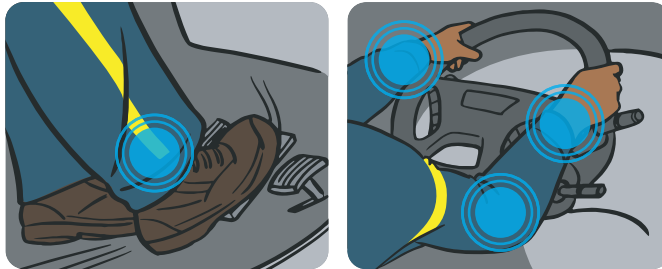
Situation de travail : **transmission par le régulateur de l'ordre de mission**





|  <b>Contraintes mentales</b>           | <b>Mesures de compensation cognitive</b>   |  <b>Contraintes auditives</b>                     | <b>Mesures de compensation auditive</b>   | <b>Mesures organisationnelles</b>   |
|---|--|---|---|---|
| Contrainte de compréhension de consignes - informations multiples pour des nouveaux lieux de prise et dépose des patients | > Faciliter la transmission d'informations claires et précises<br><br><b>Exemple :</b> consignes rédigées sur ordre de mission | <b>Contraintes de compréhension des consignes orales dans un environnement bruyant (téléphone, passage de tierce personnes, etc.)</b> | > Favoriser une bonne communication privilégiant les échanges écrits, faciliter la transmission d'informations claires et précises<br><b>Exemples :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• consignes rédigées sur ordre de mission,</li> <li>• utilisation d'une interface de communication via smartphone spécifique pour les personnes déficiente auditive</li> <li>• utilisation du PDA de l'entreprise</li> </ul> | > Dans les bureaux de régulation, aménager les espaces de travail afin de favoriser des échanges de bonne qualité (configuration de l'open space favorisant l'isolation phonique, espace dédié aux échanges) privilégier les échanges dématérialisés<br>> Organiser la prise d'information par le régulateur sur les besoins de prise en charge<br><b>Exemple :</b> check list de questions à poser |

# Ambulancier

Situation de travail : **conduite de véhicule poids lourds**




|  <b>Contraintes biomécaniques</b> | <b>Mesures de compensation biomécanique</b>  |  <b>Contraintes mentales</b>  | <b>Mesures de compensation cognitive</b>   | <b>Mesures organisationnelles</b>  |
|--|--|---|--|--|
| Posture assise prolongée, sollicitation du dos et vibration  | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Favoriser une posture adaptée et le choix de matériel ergonomique<br/><b>Exemple :</b> siège confort suspensions pneumatiques ou coussins ergonomiques si existants dans la gamme de véhicules</li> <li>&gt; si possible, prendre en compte la physiologie et/ou la pathologie du salarié dans l'attribution du véhicule, en cas de handicap</li> <li>&gt; attirer le véhicule dans la mesure du possible</li> </ul> | Contraintes liées au travail en flux tendu, à la gestion d'évènements non prévus ( <i>travaux, embouteillages, retard chez clients, adresse ou horaire d'arrivée inexacte</i> )<br><br>Contraintes liées au transport en charge de patient ( <i>adaptation de la conduite au regard de contraintes de l'environnement</i> ) | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Permettre d'anticiper et de gérer les aléas<br/><b>Exemple :</b> identification, avec le régulateur, des contraintes spécifiques à la mission (<i>utilisation d'un PDA</i>), animation des remontées entre les conducteurs et partage de bonnes pratiques</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Prendre en compte les critères liés à l'ergonomie du véhicule dans le cahier d'achat quand c'est possible et privilégier les boîtes de vitesse automatique</li> <li>&gt; Former et sensibiliser à la bonne position de conduite (<i>position du siège, du volant, des pieds et des mains</i>) à la manipulation des réglages (<i>siège, commandes, volant, rétroviseur</i>)</li> </ul> |
| Sollicitations des membres inférieurs  | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Limiter la mobilisation des membres inférieurs<br/><b>Exemple :</b> boîte de vitesse automatique</li> </ul>  |   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Adapter le type de véhicule (<i>ambulance, VSL, TPMR</i>) en fonction du type de mission</li> </ul>  |
| Sollicitations des membres supérieurs  | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Limiter la mobilisation des membres supérieurs<br/><b>Exemple :</b> privilégier un modèle de véhicule intégrant l'ergonomie, petit volant, direction assistée et BVA</li> </ul>  |   |  |  |

## Ambulancier

Situation de travail : prise en charge du patient - Transport des affaires professionnelles jusqu'au lieu d'intervention - Déplacements piétons sur les lieux de missions

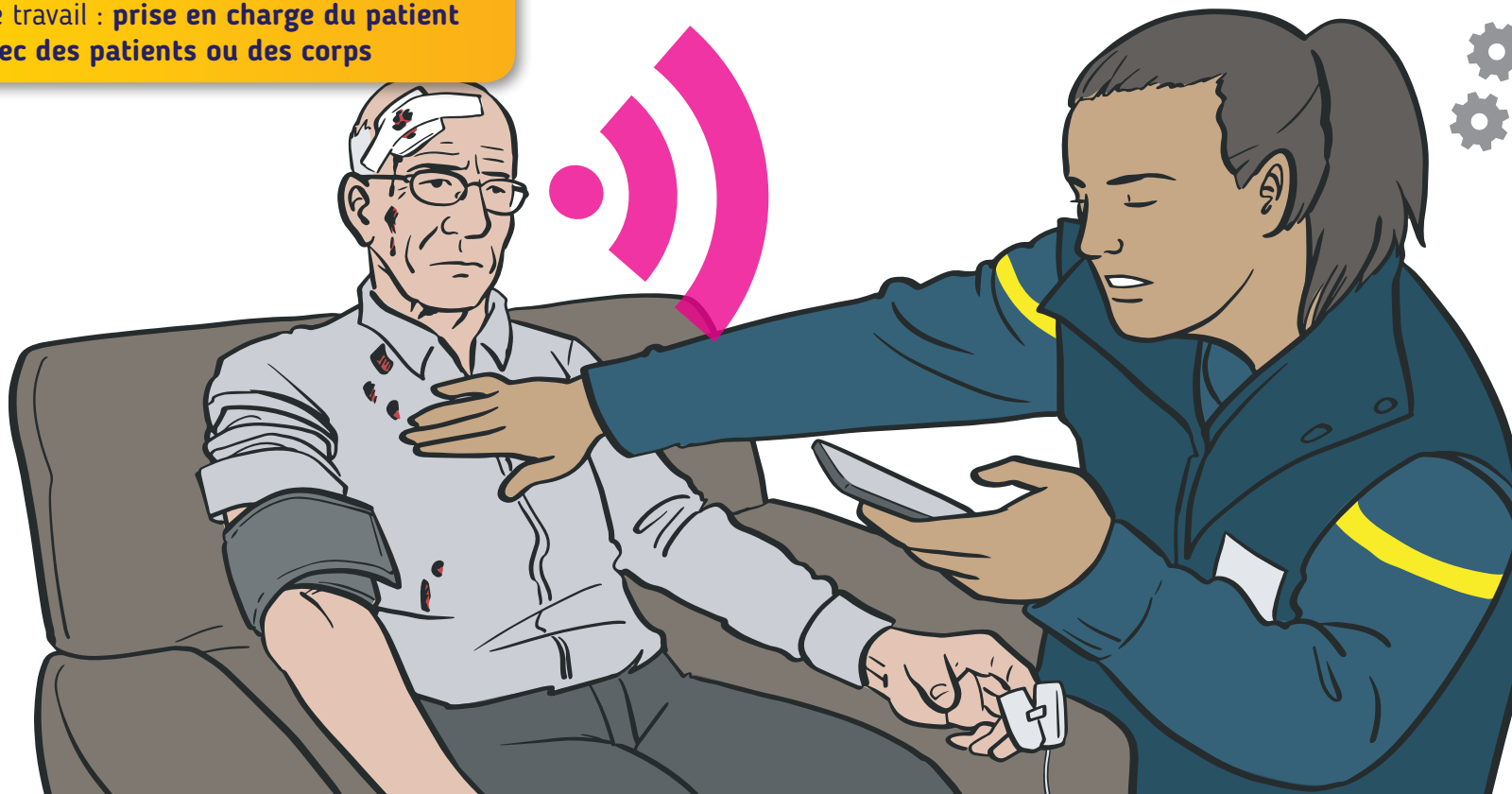



|  <b>Contraintes biomécaniques</b> | <b>Mesures de compensation biomécanique</b>   | <b>Mesures organisationnelles</b>   |
|---|---|---|
| <b>Sollicitations des membres inférieurs</b>  | > Favoriser, si nécessaire, un choix de chaussures de travail adaptées au besoin du salarié<br><br><b>Exemple :</b> semelles orthopédiques, chaussures orthopédiques  | > Organiser si possible avec le bureau de régulation ou le centre 15, la prise de renseignement sur l'accessibilité des lieux et les lieux de stationnement adaptés.  |
| <b>Sollicitation des membres supérieurs et dos</b>  | > Limiter les contraintes de manutention des affaires professionnels<br><br><b>Exemple :</b> élaborer des sacs de secours permettant aux ambulanciers de tout avoir à portée de main et éviter des allers-retours à l'ambulance. Cependant, ce sac ne doit pas être trop lourd de manière à faciliter leur déplacement. Il est donc essentiel de travailler avec ses salariés sur ce sujet tout comme sur l'aménagement de l'ambulance. | > Permettre d'anticiper et de gérer les aléas ; exemple : identification, avec le régulateur, des contraintes spécifiques à la mission ( <i>utilisation d'un outil SIE</i> ), animation des remontées entre les conducteurs et partage de bonnes pratiques. |

## Ambulancier

Situation de travail : prise en charge du patient

Contact avec des patients ou des corps



|  <b>Contraintes mentales</b>   | <b>Mesures de compensation cognitive</b>  |  <b>Contraintes auditives</b> | <b>Mesures de compensation auditive</b>             | <b>Mesures organisationnelles</b>   |
|---|---|--|---|---|
| <p>Contraintes liées à l'exposition à une contamination par le sang, de projections de liquides biologiques ou à certaines maladies contagieuses pouvant se transmettre notamment par voie respiratoire ou cutanée</p> <p>Contraintes liées à la prise en charge de personne ne parlant pas le français</p> | <p>&gt; Proposer des équipements de protection individualisé adaptés<br/><b>Exemple :</b> kit de protection de maladies infectieuses</p> <p>&gt; Utiliser un outil de traduction via smartphone</p> | <p>Contraintes de communication et de compréhension liées aux échanges avec les patients masqués</p>             | <p>&gt; Favoriser le travail en équipe / binôme</p> | <p>&gt; Afficher un protocole d'AES (<i>accident d'exposition aux sang et liquide biologique</i>) dans le véhicule</p> <p>&gt; Respecter les protocoles élaborés en cas de risque d'exposition aux liquides biologiques</p> <p>&gt; Former à la conduite à tenir en cas d'accident exposant au sang</p> <p>&gt; Organiser si possible avec le bureau de régulation la prise de renseignements à réception de l'appel sur les profils des patients</p> |



## Ambulancier

Situation de travail : prise en charge du patient - manutention et transfert de personne allongée



### Contraintes biomécaniques

Sollicitations des épaules et du dos

### Mesures de compensation biomécanique

> Limiter les efforts de manutentions lourdes et les postures contraignantes avec des aides mécaniques ou manuelles pour le transfert de personnes allongées

**Exemple :** pour aider un patient à se réhausser lorsqu'il est allongé : drap de glisse, planche de transfert, ou sangle de réhaussement.

### Mesures organisationnelles

> Prendre des renseignements plus précis dès la prise d'appel sur les besoins des prises en charge, sur la géographie, l'accessibilité des locaux, le poids, l'autonomie de la personne, son appareillage, une aide tierce, etc. Possibilité de renfort avec une équipe supplémentaire ambulance ou les pompiers.

> Intégrer des caractéristiques ergonomiques performantes dès l'achat de matériel, par exemple en prenant en compte leur poids et la facilité d'usage.

> Former aux gestes et postures et former à l'utilisation des aides à la manutention

> Assurer un entretien régulier du matériel et la réparation par une personne si possible interne à l'entreprise.

## Ambulancier

Situation de travail : prise en charge du patient - manutention et transfert de personne assise



### Contraintes biomécaniques

Sollicitations des épaules et du dos

### Mesures de compensation biomécanique

> Limiter les efforts de manutention lourdes et postures contraignantes avec des aides mécaniques ou manuelles pour le transfert de personnes assises

**Exemple :** pour positionner une personne sans effort au fond d'une assise : la sangle de positionnement, pour sécuriser les transferts et la marche accompagnée : la ceinture de transfert.

### Mesures organisationnelles

> Prendre des renseignements dès la prise d'appel sur l'état de la personne, la configuration des locaux, la disponibilité de moyens d'aide à la manutention, la présence d'une personne valide pour aider. Si le patient est trop lourd, orienter vers du transport bariatrique.


> Intégrer des caractéristiques ergonomiques performantes dès l'achat de matériel, par exemple en prenant en compte leur poids et la facilité d'usage.

> Former aux gestes et postures et sollicitation de l'autonomie de la personne

## Ambulancier

Situation de travail : prise en charge du patient - déplacement de personne allongée



|  <b>Contraintes biomécaniques</b> | <b>Mesures de compensation biomécanique</b>   | <b>Mesures organisationnelles</b>  |
|---|---|--|
| <p>Sollicitation membres supérieurs, inférieurs et dos</p>  | <p>           &gt; Limiter les efforts de manutention lourdes pour personne allongée<br/><br/> <b>Exemple :</b> draps de glisse, planches de transfert         </p> | <p>           &gt; Prendre des renseignements dès la prise d'appel sur l'état de la personne, la configuration des locaux, la disponibilité de moyens d'aide à la manutention, la présence d'une personne valide pour aider. Si le patient est trop lourd, orienter vers du transport bariatrique.<br/><br/>           &gt; Intégrer des caractéristiques ergonomiques performantes dès l'achat de matériel, par exemple en prenant en compte leur poids et la facilité d'usage.<br/><br/>           &gt; Entretenir le système d'accroche du brancard et le faire réparer si nécessaire par une personne référente en interne dans l'entreprise.         </p> |

## Ambulancier

Situation de travail : prise en charge du patient  
déplacement de personne assise



  
 MINISTÈRE  
 DU TRAVAIL,  
 DE L'EMPLOI  
 ET DE L'INSERTION  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité


 TRANSPORT & LOGISTIQUE  
 Créativité pour l'emploi



### Contraintes biomécaniques

Sollicitation membres supérieurs, inférieurs et dos

### Mesures de compensation biomécanique

> Limiter les efforts de manutention lourdes pour le déplacement de personnes assises dans des zones complexes (*escalier, couloir étroit*)

**Exemple :** chaises portoirs électriques/chenille motorisée

### Mesures organisationnelles

> Prendre des renseignements dès la prise d'appel sur l'état de la personne, la configuration des locaux, la disponibilité de moyens d'aide à la manutention, la présence d'une personne valide pour aider. Si le patient est trop lourd, orienter vers du transport bariatrique.

> Intégrer des caractéristiques ergonomiques performantes dès l'achat de matériel, par exemple en prenant en compte leur poids et la facilité d'usage.

> Permettre à l'ambulancier de déterminer lui-même le mode de prise en charge le plus adapté (*recyclage des connaissances*) pour utiliser la moindre autonomie du patient.



## Ambulancier

Situation de travail : prise en charge du patient  
embarquement dans le véhicule de personne assise



### Contraintes biomécaniques

Sollicitation membres supérieurs, inférieurs et dos

### Mesures de compensation biomécanique

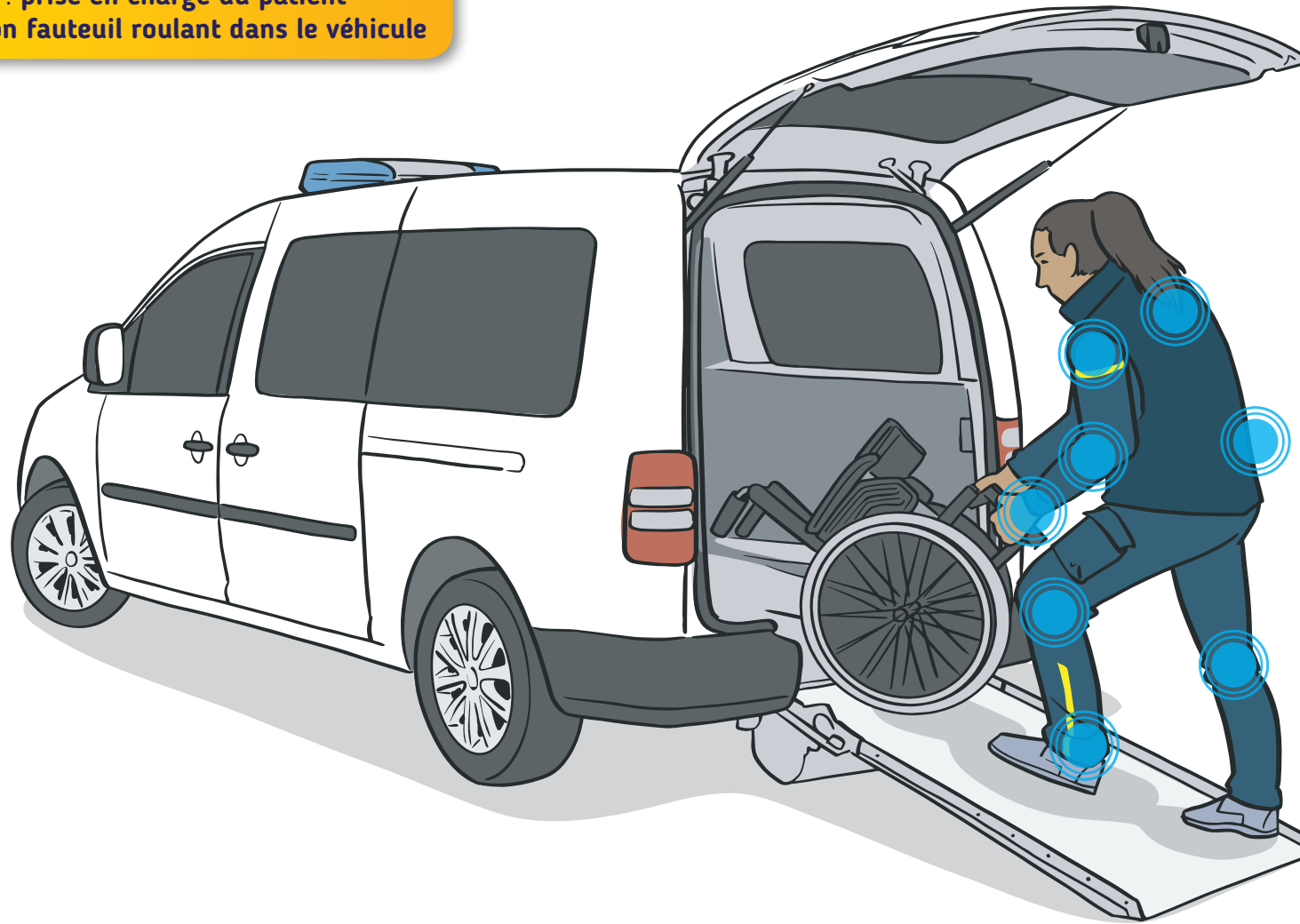
- > Limiter les postures sollicitantes pour le dos et les membres supérieurs  
**Exemple :** siège pivotant à bord des véhicules légers, galette / coussin pivotant et disque
- > Limiter les manutentions des fauteuils roulants  
**Exemple :** adapter le modèle de véhicule au chargement coffre s'ouvrant en portière avec rampe amovible

### Mesures organisationnelles

- > Prendre des renseignements dès la prise d'appel sur l'état de la personne, la configuration des locaux, la disponibilité de moyens d'aide à la manutention, la présence d'une personne valide pour aider. Si le patient est trop lourd, orienter vers du transport bariatrique.
- > Intégrer des caractéristiques ergonomiques performantes dès l'achat de matériel, par exemple en prenant en compte leur poids et la facilité d'usage.
- > Permettre si possible de prendre en charge par ambulance tous les patients utilisant un fauteuil roulant.

## Ambulancier

Situation de travail : prise en charge du patient  
chargement de son fauteuil roulant dans le véhicule



### Contraintes biomécaniques

Sollicitation membres supérieurs, inférieurs et dos

### Mesures de compensation biomécanique

> Limiter les postures sollicitantes pour le dos et les membres supérieurs, avec des aides mécaniques ou manuelles

### Mesures organisationnelles

> Une formation PMR (*Manutention de Personne à Mobilité Réduite*) permet d'éviter d'adopter des postures contraignantes lors de la manutention de personnes à mobilité réduite.

**Ambulancier**

Situation de travail : **prise en charge du patient**  
**gestion des violences et conflits**

**Contraintes mentales**

Contrainte liée aux risques d'agressions

**Mesures de compensation cognitive**

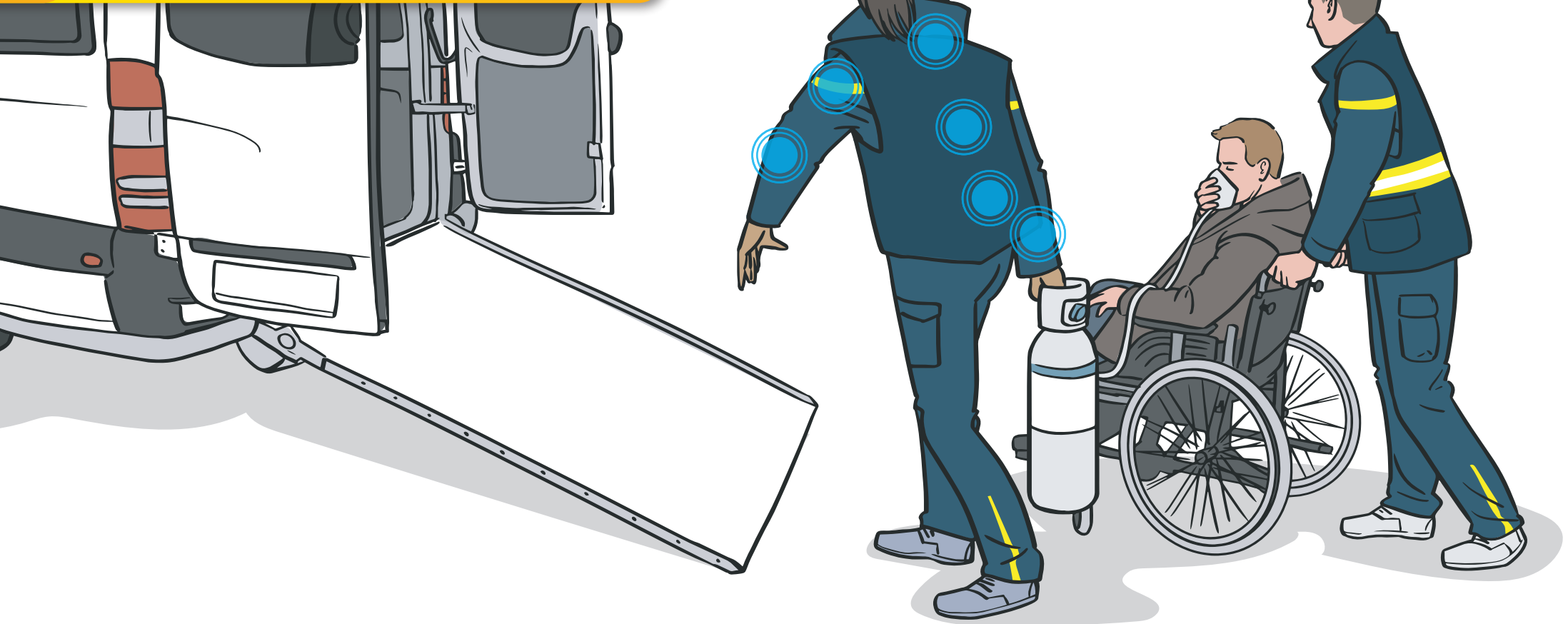
- > Favoriser les remontées d'informations sur les sources de conflits.
- > Suivre et gérer les incidents afin d'identifier et traiter les causes récurrentes
- > Communiquer le plus clairement possible auprès des patients (*conditions et durée de prise en charge*) pour limiter les incompréhensions et les litiges
- > Favoriser les rotations dans les tournées en cas de difficultés
- > Favoriser le travail en binôme homme/femme

**Mesures organisationnelles**

- > Proposer des formations pour la gestion des conflits et pour les prises en charge en urgence de patients atteints de problèmes psychiatriques.
- > Organiser la prise d'informations sur les spécificités des situations de travail selon le type de prise en charge ( *exemple : information sur l'attente de force de l'ordre* )
- > Former les salariés au maintien des acquis  
Exemple : module «relation patient»

## Ambulancier

Situation de travail : **manutention de bouteilles d'oxygène**



### Contraintes biomécaniques

Sollicitation membres supérieurs et dos

### Mesures de compensation biomécanique

➤ Proposer des aides à la manutention pour porter la bouteille

**Exemple :** sac à dos de bouteille d'oxygène permettant de mettre aussi le matériel de prise de constantes.




NB : les bouteilles doivent être stockées verticalement et arrimées solidement dans l'ambulance.

### Mesures organisationnelles

➤ Prévoir des arrimages sur le brancard pour accrocher les bouteilles d'oxygène



# Récapitulatif des fiches métiers handicap dans le transport et la logistique

|   | Conducteur de transport de marchandise<br>TRM  | Conducteur de transport de voyageur<br>TRV   | Conducteur Ambulancier transport sanitaire<br>AMB  | Conducteur déménageur<br>DEM   | Agent logistique / cariste<br>LOG  | Employé de bureau<br>BUR   |
|---|--|--|--|--|--|--|
|  <p>Contraintes biomécaniques</p>            | TRM - 01<br>TRM - 02<br>TRM - 04<br>TRM - 05<br>TRM - 06<br>TRM - 07<br>TRM - 08<br>TRM - 09<br>TRM - 10<br>TRM - 11<br>TRM - 12<br>TRM - 13<br>TRM - 14<br>TRM - 15<br>TRM - 16<br>TRM - 17 | TRV - 01<br>TRV - 02<br>TRV - 03<br>TRV - 04<br>TRV - 06<br>TRV - 07<br>TRV - 08<br>TRV - 10<br>TRV - 11<br>TRV - 12 | AMB - 02<br>AMB - 03<br>AMB - 05<br>AMB - 06<br>AMB - 07<br>AMB - 08<br>AMB - 09<br>AMB - 10<br>AMB - 12 | DEM - 01<br>DEM - 03<br>DEM - 04<br>DEM - 05<br>DEM - 06<br>DEM - 07<br>DEM - 08<br>DEM - 09<br>DEM - 10<br>DEM - 11<br>DEM - 12 | LOG - 01<br>LOG - 02<br>LOG - 03<br>LOG - 04<br>LOG - 05<br>LOG - 06<br>LOG - 07<br>LOG - 08<br>LOG - 09<br>LOG - 10<br>LOG - 11<br>LOG - 12<br>LOG - 13<br>LOG - 14<br>LOG - 15 | BUR - 01<br>BUR - 02<br>BUR - 03<br>BUR - 04<br>BUR - 06<br>BUR - 07                         |
|  <p>Contraintes mentales</p>                 | TRM - 02<br>TRM - 03<br>TRM - 04<br>TRM - 07<br>TRM - 08<br>TRM - 14   | TRV - 02<br>TRV - 03<br>TRV - 05<br>TRV - 07<br>TRV - 09<br>TRV - 10<br>TRV - 12                                     | AMB - 01<br>AMB - 02<br>AMB - 04<br>AMB - 11   | DEM - 02<br>DEM - 03<br>DEM - 04<br>DEM - 05<br>DEM - 11   | LOG - 02<br>LOG - 04<br>LOG - 07<br>LOG - 08<br>LOG - 09<br>LOG - 12<br>LOG - 15   | BUR - 02<br>BUR - 06<br>BUR - 07<br>BUR - 08   |
|  <p>Contraintes auditives et visuelles</p> | TRM - 01<br>TRM - 03<br>TRM - 10   | TRV - 01<br>TRV - 05<br>TRV - 09<br>TRV - 10<br>TRV - 12   | AMB - 01<br>AMB - 04   | DEM - 01<br>DEM - 02   | LOG - 01<br>LOG - 02<br>LOG - 03<br>LOG - 10<br>LOG - 13   | BUR - 01<br>BUR - 02<br>BUR - 04<br>BUR - 05<br>BUR - 06<br>BUR - 07<br>BUR - 08<br>BUR - 09 |

Cette action est réalisée dans le cadre de la démarche portant Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC). Elle bénéficie d'un cofinancement et de l'expertise du ministère en charge de l'emploi (DGEFP) au titre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).